

Conditions de participation

§ 1 Format ERCO « Spot-on »

- (1) Le format ERCO « Spot-on » est réalisé par la société ERCO GmbH (ci-après « ERCO »).
- (2) Un participant prend part au format ERCO « Spot-on » en soumettant un projet constitué d'images et d'un bref descriptif au moyen du formulaire en ligne à l'adresse <https://www.erco.com/spoton>. Chaque participant est responsable de l'exactitude des informations fournies, en particulier de ses coordonnées.
- (3) Parmi toutes les contributions des participants, ERCO récompensera des projets sélectionnés à un moment défini par un pack de communication constitué d'un shooting photo professionnel et d'un reportage rédactionnel écrit par un journaliste en architecture expérimenté. Les conditions préalables sont l'autorisation de photographier et le droit d'accès de la part du maître d'ouvrage ou du propriétaire.

§ 2 Participants

- (1) Sont autorisés à participer des bureaux d'études et des personnes individuelles qui sont les auteurs du projet soumis. Le projet doit avoir été achevé au cours des 24 derniers mois. La conception doit avoir été réalisée en majorité avec des appareils d'éclairage ERCO.
- (2) Toutes les données personnelles doivent correspondre à la réalité. Dans le cas contraire, il peut y avoir exclusion conformément au § 3 (2).
- (3) La participation de mineurs est exclue.

§ 3 Exclusion du format ERCO « Spot-on »

- (1) En cas d'infraction aux présentes conditions de participation, ERCO se réserve le droit d'exclure des personnes individuelles et des bureaux d'études du format ERCO « Spot-on ».
- (2) Sera également exclu tout participant qui fournira de fausses informations personnelles ou relatives au projet.

§ 4 Déroulement et exécution

- (1) Chaque participant peut soumettre un ou plusieurs projets différents et participer ainsi plusieurs fois au format ERCO « Spot-on ». Chaque projet doit être soumis individuellement au moyen du formulaire en ligne sur le portail Internet <https://www.erco.com/spoton>. Les champs obligatoires du formulaire en ligne doivent être intégralement remplis. Les participants doivent avoir lu et accepté les présentes conditions de participation.
- (2) La participation est possible exclusivement au moyen du formulaire en ligne. Toute contribution soumise par d'autres voies sera refusée.

(3) Les participants dont les projets ont été sélectionnés par ERCO en seront informés par écrit par ERCO.

§ 5 Droits d'auteur

Le/la participant/e assure qu'il/qu'elle dispose de tous les droits sur les images fournies et de droits d'exploitation illimités sur toutes les parties d'image, que les images sont libres de droits de tiers et qu'aucun droit de la personnalité n'a été enfreint par la représentation de personnes. Si une ou plusieurs personnes sont reconnaissables sur les images, les personnes concernées doivent donner leur accord pour la publication de celles-ci. Sur demande, le/la participant/e devra attester les points ci-dessus par écrit. Si toutefois des tiers devaient faire valoir des prétentions pour violation de leurs droits, le/la participant/e dégage les organisateurs de toute responsabilité.

§ 6 Cessation anticipée du format ERCO « Spot-on »

ERCO se réserve le droit de mettre fin prématurément au format ERCO « Spot-on » à tout moment et sans préavis ni indication de motif. ERCO a en particulier recours à cette possibilité si, pour des raisons techniques ou juridiques, la bonne exécution du format ERCO « Spot-on » ne peut être garantie.

§ 7 Cession des droits

(1) Chaque participant cède à ERCO les droits d'exploitation non exclusifs sans limite de temps, d'espace et de contenu, y compris le droit de retouche des images fournies pour le format ERCO « Spot-on », le reportage qui en sera fait (indépendamment des supports, qu'ils soient imprimés, en ligne, réseaux sociaux, etc.), le travail de publicité du et pour le format. En outre, chaque participant du format « Spot-on » cède à ERCO les droits correspondants d'utilisation et de mise à disposition des images pour ses portails en ligne et tous autres produits numériques, par ex. pour servir de bande-annonce ou en téléchargement pour des tiers.

§ 8 Recours

La voie juridique est exclue.

§ 9 Acceptation des conditions de participation

Les présentes conditions de participation sont acceptées avec la soumission à ERCO de projets constitués d'images et d'un bref descriptif au moyen du formulaire en ligne.